

Candidats - Composante A/B

Modifications aux procédures d'examen du CCEB en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19

Veillez lire ce qui suit pour vous assurer que vous comprenez les changements.

- **Arrivée :**

- **N'entrez pas** dans le bâtiment d'administration des examens jusqu'à ce que vous y soyez invité.
- Les candidats doivent faire la queue **à l'extérieur** respectant l'éloignement physique/social (minimum 2 mètres) jusqu'à ce que le personnel d'examen vous accueille et donne les instructions d'entrée.
 - Préparez-vous pour tous les éléments en attendant à l'extérieur.
- Les candidats sont priés d'arriver tôt et d'être prêts à s'inscrire et à se rendre à la salle d'examen immédiatement. Vous ne serez pas autorisé à flâner à l'intérieur du bâtiment. Si vous retardez votre entrée une fois autorisé d'entrer, l'examen pourrait commencer en votre absence. Vous pourriez compromettre votre capacité à y participer.
- Les candidats sont tenus de respecter l'éloignement physique/social d'un minimum de 2 mètres lors de l'administration de l'examen.
- Il est interdit de traîner ou de se rassembler dans ou autour du site d'examen.
- **N'apportez pas** des objets de valeur, des articles inutiles ou des objets interdits sur le site d'examen; il y a **N'Y AURA PAS** de stockage sécurisé ou vestiaire. Votre propriété ne sera pas autorisée dans la salle d'examen, aucune exception.

- **Séquestration :**

- Afin d'organiser plusieurs administrations d'examen à travers le pays, un temps de séquestration plus long doit être prévu.
- Vous devrez rester dans la salle d'examen pour une minimum de 1,5 heure après le début de l'examen. Les pauses-toilettes sont autorisées comme d'habitude.

- **ÉPI, nettoyage et dépistage :**

Procédures d'enfilage et de retrait - veuillez vous familiariser avec les procédures d'enfilage et de retrait correctes. C'est une question de sécurité. Voir cet exemple de l'Ontario : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/ppe-recommended-steps.pdf?la=fr>

Des affiches supplémentaires seront affichées dans le site d'examen pour vous aider à suivre les procédures appropriées.

Les masques sont requis **à tout temps** sur les lieux d'examen et pendant l'administration des examens.

- Pendant l'administration de l'examen, vous devrez porter un masque.
 - Pour les Composantes A et B, vous êtes autorisé à porter votre propre masque ou revêtement facial à condition qu'il respecte toute obligation juridictionnelle autour du port des masques.
 - Passez en revue les restrictions locales si vous ne les connaissez pas.
 - Si vous n'avez pas de masque, le CCEB **vous fournira** un masque de procédure non médicale pour votre examen avant de vous permettre d'entrer sur le site d'examen.
 - Les candidats sont autorisés à porter en plus un écran facial / une protection oculaire ou un masque facial amélioré (N95) s'ils le souhaitent. Ceux-ci **ne seront pas** fournis par le CCEB.
 - Vous pouvez être invité à quitter le site et votre administration d'examen peut être annulée si vous retirez délibérément votre masque à l'intérieur du site d'examen.
 - Vous pouvez déplacer votre masque pour boire de l'eau, mais vous devez immédiatement recouvrir votre bouche et votre nez par la suite.
 - Les masques peuvent **seulement** être retirés lorsque vous quittez le bâtiment.
 - Si votre masque est déchiré ou sale, veuillez en informer le personnel d'examen et il vous fournira un masque neuf.

Gants :

- Les candidats **ne sont pas** obligés à porter des gants mais peuvent choisir de le faire s'ils le souhaitent. Ceux-ci ne seront PAS fournis par le CCEB.

Un désinfectant pour les mains sera dans toutes les zones de l'examen pour promouvoir l'hygiène des mains.

- La désinfection des mains est **obligatoire** à l'entrée et à la sortie du site d'examen.
- Les candidats doivent adopter une bonne hygiène des mains après avoir utilisé les toilettes.
- Veuillez désinfecter régulièrement.

Vêtements :

- Par prudence, on demande aux candidats de porter des vêtements frais le jour de l'examen et qu'ils changent de vêtements immédiatement après l'examen.

Nettoyage et désinfection

- Le personnel du site essuiera régulièrement les zones de contact au besoin.
- Le personnel du site procédera à une hygiène régulière des mains, portera des masques et utilisera des gants lors de la distribution du matériel de candidat.

Les questions de dépistage seront fournies à l'avance et affichées sur la porte d'examen également.

- Les candidats ne doivent pas assister à l'examen ni entrer l'examen s'ils croient ou ont des raisons de croire qu'ils peuvent être malades.